

En ayant souscrit votre mutuelle santé chez Euro-Assurance, vous rejoignez une communauté de plus de 150 000 assurés qui nous témoignent de leur confiance.

Cette fiche vous permet de retrouver en un coup d'oeil l'ensemble des **procédures et contacts liés à votre contrat**.

Nous vous conseillons de **conserver précieusement ce document** afin d'avoir toujours ces informations à portée de main.

## Bienvenue chez Euro-Assurance !



### Je souhaite modifier une ou plusieurs informations se rapportant à mon contrat

Pour toute modification concernant les informations liées à votre contrat d'assurance automobile, contactez-nous dans les plus brefs délais.

**Pensez à vous munir de tous les justificatifs nécessaires** qui pourraient vous être demandés lors de la prise de contact.

### Nous contacter



Euro-Assurance,  
6 rue Gracchus Babeuf  
93131 Noisy-le-Sec Cedex

**Par téléphone** : 01 49 15 74 00  
Du lundi au samedi, de 9h à 19h30

**Par mail** : info@eemail.fr

**Par fax** : 01 49 15 19 90



### Qu'est-ce que le Tiers payant et comment en bénéficier ?

Chez Euro-Assurance, chaque assuré Santé bénéficie gratuitement du Tiers payant en cas d'hospitalisation. Concrètement, cela signifie que nous réglons directement les dépenses de santé à l'établissement hospitalier conventionné par la Sécurité Sociale, à hauteur des garanties souscrites, sans que vous ayez à avancer le moindre euro.

Voici la marche à suivre pour la mise en œuvre du Tiers payant :

**Dès que vous avez connaissance de votre date d'hospitalisation**, vous devez en informer Euro-Assurance par mail à l'adresse suivante [sante@euro-assurance.fr](mailto:sante@euro-assurance.fr) ou par téléphone au 01 49 15 57 58.

**Afin de faciliter le traitement de votre dossier, nous vous demandons de bien vouloir préciser dans votre mail ou de nous fournir lors de votre appel :**

- votre numéro de contrat ;
- les nom et prénom du bénéficiaire concerné par l'hospitalisation ;
- la date d'entrée en hospitalisation ;
- le nom et l'adresse de l'établissement hospitalier ;
- le service concerné ;
- le numéro de fax des admissions.

Vous pouvez aussi nous retourner **une demande de prise en charge disponible ici**.

**En cas d'hospitalisation imprévue**, cette démarche peut-être effectuée par l'un de vos proches ou l'établissement dans lequel vous êtes hospitalisé.



### J'ai aussi un animal à protéger

En souscrivant également votre assurance chien ou chat chez Euro-Assurance, vous **bénéficiez immédiatement de 10 % de remise sur le montant annuel de votre cotisation complémentaire santé**.

Euro-Assurance récompense votre fidélité !

## Votre espace Assuré

Pour toute question urgente, remarque ou suggestion relative à votre contrat, Euro-Assurance a mis en place un espace d'échange dédié, accessible en cliquant sur lien suivant :



[relation.client@euro-assurance.fr](mailto:relation.client@euro-assurance.fr)

Nous nous engageons à vous répondre sous 48h\*

Pour plus d'infos sur l'assurance en général et pour découvrir ou redécouvrir Euro-Assurance, rejoignez vite

**Le Salon EA (<http://www.euro-assurance.com/lesalon/>) !**



Sur le site [euro-assurance.com](http://www.euro-assurance.com), vous trouverez également :

- Les conditions générales de votre contrat d'assurance santé, librement consultables ;
- Les actualités santé du site qui regorgent d'informations pratiques ;
- L'ensemble de notre offre d'assurances avec la possibilité de réaliser un devis gratuit.

> voir les mentions légales  
\* jours ouvrés